



Offre de collaboration libérale

01/12/2021

Vous souhaitez évoluer sur une grande variété de sujets techniques, au sein d'une équipe jeune, experte et soudée, dans une ambiance agréable ? Nous recherchons un collaborateur (H/F) pour nous rejoindre à compter du mois de janvier 2022 (date de début flexible) !

Le cabinet : où est-ce que je mets les pieds ?

Composé d'un associé-fondateur, de cinq avocats collaborateurs, de deux stagiaires (M2 / élève-avocat) et d'un assistant en cours de recrutement, le cabinet accompagne quotidiennement une clientèle d'employeurs de toutes tailles (20 à 15.000 salariés) principalement composée d'associations, de fondations et de fédérations patronales du secteur de l'économie sociale et solidaire (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile, insertion, animation, formation).

Si nous sommes un cabinet « de niche », il n'y a pas pour autant de code du travail des associations : nous intervenons sur l'ensemble des aspects individuels et collectifs du droit social, tant en conseil qu'en contentieux (CPH / TA / TJ / CA / CAA). Plusieurs conventions collectives sont manipulées quotidiennement par l'équipe.

Nous animons également des interventions, formations et webinaires auprès d'un public varié composé de dirigeants, de services juridiques et de ressources humaines ainsi que de conseillers prud'homaux employeurs.

Souhaitant rendre l'actualité juridique accessible, nous diffusons régulièrement des flash infos et newsletters à destination de nos clients, contacts et partenaires. Nous rédigeons également des articles pour des revues juridiques ainsi que pour les principales revues du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Pour de plus amples informations sur le cabinet, n'hésitez pas à vous promener sur notre site internet ou à nous suivre sur Twitter et LinkedIn !

La collaboration : quel sera mon job ?

Activité « mixte » de **conseil et de contentieux** (répartition selon votre appétence et votre profil).

Conseiller le client sur des problématiques quotidiennes ou des projets de plus grande envergure, trouver la stratégie, dénicher « La Pièce » (votre précieux) emportant la conviction des juridictions, rédiger des conclusions, échanger avec des clients sympas, plaider, mais aussi négocier et donc transiger !

Compte tenu de l'implantation géographique de la clientèle du cabinet, vous pourrez être amené(e) à vous déplacer sur tout le territoire (rassurez-vous : nous ne plébiscitons pas les déplacements « inutiles » et sollicitons à cet effet un réseau de postulants).

Vous travaillerez vos dossiers en autonomie et en binôme avec Stéphane Picard, associé.

Autonome, mais entouré : nos portes de bureau sont toujours ouvertes, la communication, l'échange et la bienveillance étant de mises. Nous sommes avant tout une équipe !

Enfin, vous pourrez être amené(e) à préparer et réaliser des formations, rédiger des articles à paraître – à votre nom, promis – dans des revues juridiques et du secteur de l'ESS, ainsi qu'à participer à la rédaction de la newsletter du cabinet.

Votre profil : suis-je le parfait candidat ?

Pour le savoir, il faut postuler !

Profil recherché : **entre 1 et 4 ans** (stages, alternance, collaboration).

Titulaire du CAPA et d'un **Master II en droit social / DJCE (impératif)** , votre parcours vous a apporté une rigueur juridique et de solides connaissances en droit social.

Si un triple-cursus et la maîtrise de six langues ne sont pas exigés, la détermination, la proactivité et la bonne humeur sont des qualités requises.

Une sensibilité au secteur associatif (sanitaire, social, médico-social, ESS) est également appréciée.

La rétrocession est à déterminer selon le profil et le niveau d'expérience.

Pour nous rejoindre, transmettez-nous votre CV et votre lettre de motivation par email à l'adresse **recrutement@picard-avocats.com**.

À très vite !